

	A	B	C	D	E	F	H	I	
1									
2									
3			LIAISON CYCLABLE LA GARE : SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS DU PUBLIC ET SUITE DONNEE A LA DATE DU 30 OCTOBRE 2024						
4									
5			Environ 70 personnes en individuel ou en association ont rencontré les élus lors des 3 permanences.						
6									
7									
8	N°	Observations exposition	autres origine	Permanence	Hors sujet	Auteur	Suite à donner AVIS V.Lavenet	Réunion du 17/10/24 et autres commentaires	
9	1	Organiser une exposition et permanences dans l'abri vélo de la gare				Un riverain	favorable, voir faisabilité pour l'expo, pas de permanence mais possibilité de faire part de remarques d'"ajustement à la marge"	Pas de nouvelle concertation	
10	2	Sécuriser l'Allée des Bosquets pendant les travaux (expérience des travaux d'assainissement)					penser la circulation et les priorités le moment venu	à voir lors du phasage des travaux	
11	3				limiter la vitesse à 50 km/h aux Pierres Blanches	anonyme	hors sujet		
12	4				Adapter les heures d'éclairage public aux horaires de train : Premier train 6h14 dernier train 23h (les lundi vendredi et dimanche)	un riverain	à prendre en compte prendre cette extension maximale pour la gare et la rue de la gare horaires +- 15 minutes	déjà réalisé	
13	5				Bravo pour ce projet, profiter des travaux pour enfouir les lignes	un riverain	pas d'enfouissement		
14	6	La voie en option : rester naturelle dalles alvéolées en béton avec gazon				anonyme	naturelle oui mais à moindre coût	avis DREAL à respecter	

	A	B	C	D	E	F	H	I
8	N°	Observations exposition	autres origine	Permanence	Hors sujet	Auteur	Suite à donner AVIS V.Lavenet	Réunion du 17/10/24 et autres commentaires
15	7	Pont du Layon : référence à la passerelle aux Ponts de Cé				anonyme	pour info mais pas prévu du fait du coût	<p>Pas possible car refus ABF, mais voir les usages et leurs évolutions : projet évolutif dans le temps</p> <p>Proposition AMC de faire un chaucidou le long de la Loire qui semble cocher de nombreux objectifs (séparation piétons /vélos - accès rapide à la gare / ...): alternative à étudier avec une étude approfondi des points durs de traversée de part et d'autre (faire ralentir les véhicules). A noter qu'une étude d'ingénierie a été demandée au CD49 pour l'aménagement sécuritaire de carrefour (de la "pipe" au croisement entre la RD et l'avenue de la Gare)</p> <p>Autre proposition en alternative si chaucidou non retenu : mettre les piétons de l'autre côté avec un élargissement, sans toucher au trottoir actuel (toujours avec 5,50 m de largeur de chaussée). L'idée d'approfondir (par un simple schéma de principe et une évaluation sommaire des coûts) la variante de la création d'une estacade tout le long de ce segment côté Loire ou côté Layon pour séparer les flux vélos/piétons a été écartée pour questions manifeste de coûts de réalisation et d'hostilité à ce stade de la part de l'ABF.</p>
16	8	limiter au maximum les enrobés, favoriser la végétation, les arbres, limiter la place de la voiture, consulter les cyclistes, piétons, associations, écoles...protéger les ENS				anonyme	bonnes intentions à prendre en compte, déjà prises en compte	Sable stabilisé: continuité de la Bourgonnière
17		Ne pas toucher aux arbres				anonyme	décision prise de ne pas les supprimer et de ne pas araser les racines	
18	9	Prévoir un rond-point au carrefour de la route de Rochefort et camping				anonyme	il faut sécuriser cette traversée, mais pas dans le projet. A examiner en liaison avec le département, faire état de l'étude préliminaire effectuée montrant le manque de place pour un rond point classique. Feu tricolore aux heures de pointe , revoir les priorités, ralentisseurs... ?	hors projet. La commune a pris contact le 2 octobre avec les services du département (M. Maillefer) qui offre ses services d'ingénierie pour des études préliminaires. En attente de réponse
19	10				virage trop étroit rue du Vieux Pont	anonyme	hors sujet, ralentisseur avant le virage en venant de Rochefort, les voitures ont tendance à couper le virage.	
20	11	Rond-point devant la gare plutôt que rétrécissement. Eviter les chicanes rue de la gare				anonyme	ne semble pas possible techniquement à vérifier.	Pas possible mais revoir l'insertion des vélos au niveau du carrefour de la gare
21	12	changement de priorité entre la montée de Pierre Coutts et la gare remplacer le céder le passage par un stop et intersection à angles droit.				un riverain	favorable, à approfondir.	OK à étudier

	A	B	C	D	E	F	H	I
8	N°	Observations exposition	autres origine	Permanence	Hors sujet	Auteur	Suite à donner AVIS V.Lavenet	Réunion du 17/10/24 et autres commentaires
22	13	Exposition intéressante.3 permanences insuffisantes. Mieux communiquer en septembre					toujours des insatisfaits ! (voir expo à la gare ?)	
23	14		mail : Impératif ralentir la vitesse. Rond point au niveau de Art Fit. Dos d'ane sur l'avenue de la gare,		ralentisseur rue du Vieux Pont	un riverain	voir suggestions rond point hors projet liaison douce (point 9)	pas de sujet
24	15			Vérifier la partie privée à hauteur du garage Thulleau, département d'accord pour la réduction de la largeur du pont ?		un ancien agent de la mairie	à vérifier	Ok vu: on ne touche pas au domaine privé Amener les piétons de l'autre côté avenue Laffon Ladebat: aménager le trottoir de l'autre côté (ressortir le premier projet au niveau de l'Intermarché).
25	16	Aménager les passerelles du Layon		Problème rue de la Babinerie pour la piste cyclable trop étroite surtout au virage	Problème rue de la Babinerie pour la piste cyclable trop étroit surtout au virage	Association "Changement de Braquet"	j'ai vérifié, agencement à revoir, la piste cyclable n'est pas possible telle qu'indiquée, trop étroite pour croiser une voiture venant en sens inverse sur toute la longueur. Diriger les vélos venant du côté de la rue du Vieux Pont vers la liaison douce piétons. Repenser tous les cas de circulation des vélos.	Rue de la Babinerie: problème réglé Passerelle du Layon: chaucidou étudié
26	17			aménager les passerelle sur le Layon		Association "Changement de Braquet"	indispensable	Passerelle du Layon: fait partie de l'aménagement de la Confluence du Layon . Chaucidou étudié
27	18				manque de banc au quartier gare	anonyme	à voir	A voir
28	19				Il faut une passerelle parallèle au pont au niveau de	anonyme	prévu au plan départemental au niveau du pont suspendu pour la continuité de Liaison avec St Georges sur Loire	

	A	B	C	D	E	F	H	I
8	N°	Observations exposition	autres origine	Permanence	Hors sujet	Auteur	Suite à donner AVIS V.Lavenet	Réunion du 17/10/24 et autres commentaires
	22		Lettre du 10 septembre Fédération des associations de protection de l'environnement et du patrimoine en Maine-et-Loire (précédemment dénommée Sauvegarde de l'Anjou). L'association a eu connaissance du projet et émet un avis réservé sur les dispositions prises pour les arbres qui bordent l'avenue Laffon de Ladébat. Elle s'inquiète de l'impacts sur le système racinaire de chêne rouges qui la borde. <i>"il n'est prévu qu'une distance d'un mètre à partir du tronc : par conséquent les racines principales ne seront-elles pas arasées pour permettre une mise à niveau ? L'enrobage qui ne manquera pas de les recouvrir risque ainsi de les tasser et les asphyxier, tout comme le passage régulier des cyclistes risque de les abîmer."</i>			Sauvegarde de l'Anjou		La question de la préservation des végétaux fait l'objet de nos préoccupations puisque le bureau d'étude sous contrat de la communauté de communes s'est adjoint les compétences en ingénierie environnementale d'un architecte du paysage. On peut donc penser que le projet prend en compte la question qui vous préoccupe. Compte-tenu des nombreuses contraintes pesant sur ce projet, les premières réflexions ont conduit à s'interroger sur la conservation de ces arbres non répertoriés sur la base de données de la fédération. Un scénario prévoyait de les arracher et de les remplacer par d'autres essences à racines pivotantes. Vue leur ancienneté, et leur dimension, il a semblé plus raisonnable et écologiquement plus responsable de les conserver moyennant des dispositions pour réduire au maximum les effets néfastes des travaux prévus. Ce n'est tout d'abord pas un mètre qui est prévu autour des troncs mais des rectangles laissant les racines à l'air libre. Chaque arbre sera doté d'un espace vert planté préservant les racines affleurantes sur une surface de l'ordre de 8m². De plus pour des raisons structurelles de raccordement au sol environnant, il est prévu de passer au-dessus des racines par remblaiement, en aucun cas les racines seront arasées par le terrassement mais au contraire plus profondément enfouies.
31								
32								
33								
34								
35								
36								
37								
38								
39								
40								
41								
42								
43								
44								
45								
46								
47								
48								
49								

autres sujets évoqués le 17/10: sont exprimées ci-contre les piste à explorer pour une amélioration du projet dans son état actuel, en complément du point 7 ci-dessus.

Avenue de la Gare:
 Etudier le changement de côté de stationnement vers la Gare, avant le croisement afin de le mettre du côté où les piétons devront être dirigés.
 Trouver le moyen d'inciter les piétons à emprunter le trottoir Nord.
 Attention à la gestion des piétons et vélo au carrefour de la "pipe": non évoqué en réunion

Avenue Laffon de Ladebat:
 piétons côté stationnement (2 ml de largeur = plus de bande verte) avec un bicouche bleu et vélos côté stade avec du stabilisé renforcé et élargissement à mini 2,50m (attente avis CEREMA sinon: étudier les 3 ml pour faire une voie verte, avec protection par rapport au talus). Examiner les